

L'argent public en question

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

10 février 2017

Les jours passent et François Fillon est toujours englué dans l'affaire des emplois présumés fictifs de son épouse et de ses deux enfants. L'ancien Premier ministre a esquissé un acte de contrition qu'il a teinté de volontarisme, d'opiniâtreté et d'obstination. Il a distribué au passage quelques coups de griffes, s'en est pris à la presse, à la justice. Cet aspect de l'exercice de réhabilitation a plu au peuple de la droite indéfectible. Pas aux indécis qui l'ont ressenti comme une outrecuidance supplémentaire du candidat Fillon. Le coup le plus brutal lui a cependant été porté par François Bayrou qui, il y a encore un mois et demi juste après le triomphe de François Fillon à la primaire de la droite et du centre, s'interrogeait sur le soutien qu'il pourrait lui apporter. Seul le programme social de François Fillon semblait le gêner. Après la révélation de l'identité des clients de la société 2 F de l'ex Premier ministre, le Béarnais a l'accusé d'être au service des forces de l'argent. François Bayrou prépare l'annonce de sa candidature. Un violent coup de pied dans la fourmilière peut attirer sur lui les projecteurs et lui faire engranger quelques points dans les sondages. N'empêche, l'attaque est brutale. Elle ne peut qu'enfoncer encore un peu plus le député de Paris. La pente sera difficile à remonter.

En Guadeloupe les feux de l'actualité sont braqués sur l'arrestation de Fred Madinecouy, directeur général des services de la communauté d'agglomération du sud Basse-Terre (CASBT) intervenue mercredi 8 février matin à 8 heures dans les locaux de la CASBT. Son adjoint, une secrétaire, et un élu communautaire ont été également arrêtés. Ils ont tous été menottés lors de leur arrestation et placés en garde à vue. Les enquêteurs ont saisi des documents et plusieurs unités centrales d'ordinateurs. Les personnes poursuivies sont soupçonnées de détournement de fonds publics, d'association de malfaiteurs, d'escroquerie en bande organisée et de blanchiment en bande organisée. La CASBT était déjà confrontée à des problèmes de déficit, voilà son encadrement et même un élu empêtré dans une affaire où encore une fois il est question

d'argent public.

La Chambre de commerce et d'industrie des îles de Guadeloupe (CCI IG) est toujours traversée par des soubresauts qui l'empêchent de fonctionner. Le bureau a désigné trois membres qui doivent représenter la Chambre au Grand port maritime de Guadeloupe. Jean-Yves Belaye, Frédéric Lacour et le président lui-même, Henri Nagapin. Seulement voilà, cette décision doit être entérinée par un vote en assemblée générale. Prétextant l'urgence le président a organisé un vote électronique. Le président du Medef Guadeloupe a protesté dans un courrier contre le procédé. Selon lui il n'y a aucune urgence et il demande au président Nagapin de convoquer une véritable assemblée générale. Pis, à l'heure où nous bouclons cette édition, plusieurs sources indiquent que le vote organisé par le président Nagapin a rejeté le choix des trois membres désignés par le bureau. Enfin " Le Courrier de Guadeloupe " a appris également que le représentant du gouvernement s'apprête à demander au tribunal administratif de Basse-Terre l'annulation des élections de la Chambre de commerce. L'urgence pourra attendre. D'autant qu'en ce qui concerne la désignation des membres qui doivent représenter la Chambre au Grand port maritime de Guadeloupe, la question devrait être vite réglée. Philippe kalil pourra aller au bout de son mandat. Un décret du ministre des Transports, actuellement à la signature, prévoit que les membres qui ont été élus iront au bout de leur mandat. Voilà qui règle définitivement l'urgence.